

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3499>



Mutations Intra 2010

Ordre de passage des disciplines

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Carrières - Mutations 2024 - Archives Mutations des années antérieures (pour mémoire) - Mutations 2010 -



Date de mise en ligne : mercredi 16 juin 2010

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

- Vous trouverez ci-dessous l'ordre de passage des disciplines, communiqué par le Rectorat en vue des opérations de mutations.
- Les disciplines sans agrégation sont examinées par une **Commission Administrative Paritaire Académique (CAPA)**, où siègeront, côté personnels, les seuls élus certifiés.
- Toutes les autres disciplines sont examinées en **Formation Paritaire Mixte Académique (FPMA)**, dans laquelle siègent à la fois les élus certifiés et agrégés.
- **N.B.** *L'ordre de passage est prévisionnel : il peut être modifié tout au long des opérations du mouvement. (en italique seront notées les disciplines terminées)*

Toutes les disciplines sauf l'anglais sont maintenant terminées. Les personnes syndiquées au SNES recevront dès aujourd'hui leurs résultats par mel, SMS ou courrier papier. Les collègues qui ont envoyés une fiche syndicale recevront une réponse précise des commissaires paritaires. Il est possible d'obtenir un complément de réponse en téléphonant au SNES.

Ordre de passage des disciplines

Vendredi 18 juin 2010	Lundi 21 juin 2010	Mardi 22 juin 2010
FPMA "avec agrégation"	Suite FPMA "avec agrégation"	Suite FPMA "avec agrégation"
<i>Philosophie</i>	<i>STI</i>	<i>Anglais</i>
<i>Lettres Classiques</i>	<i>Economie-Gestion</i>	
<i>Lettres modernes</i>	<i>Mathématiques</i>	
<i>Histoire-Géographie</i>	<i>Arts Plastiques</i>	
<i>Biochimie - STMS</i>	<i>SVT</i>	
<i>Espagnol</i>	<i>Allemand</i>	
<i>Education musicale</i>	<i>Langues à faibles effectifs</i>	
<i>SES</i>	<i>CAPA "sans agrégation"</i>	
<i>Sciences Physiques</i>	<i>Documentation</i>	
<i>Physique Appliquée</i>	<i>Technologie</i>	

Jeudi 17 juin :

CPE

Mercredi 16 juin :

COPSY



syndicat **n**ational des **e**nseignements de **s**econd degré
